Bulletin d'adhésion

SE SYNDIQUER, POURQUOI ET COMMENT

LA CGT, PREMIER SYNDICAT DE LA BnF ET DE LA CULTURE

Que l'on soit de catégorie A, B ou C, fonctionnaire ou contractuel, la CGT rassemble tous les personnels et les métiers de la BnF. **C'est sa force et sa richesse.** La CGT est également la première organisation syndicale de la BnF et du ministère de la Culture.

Pourquoi se syndiquer ?

Le but d'un syndicat est de donner les moyens aux salarié.e.s de conquérir de **nouveaux droits** et de préserver les **acquis des luttes** passées (sécu, réglementation du travail, retraites, etc.).

Le syndicat s'occupe également de la défense individuelle et collective des personnels (conditions de travail, emplois, rémunérations, égalité femmes-hommes, etc.) et s'intéresse aux métiers et aux missions exercés et aux questions environnementales.

Isolé.e.s, les salarié.e.s sont fragiles face à leur employeur. **Rassemblés dans un syndicat, ils constituent un contre-pouvoir important pour obtenir des avancées.** L'action collective est notre outil et notre force, n'hésitez plus syndiquez vous !

Adhérer, c'est aussi :

- **Être informé.e grâce à la presse syndicale** qui vous est envoyée gratuitement chez vous
- **Avoir accès à toutes les formations CGT** sur de nombreux thèmes. Ces formations se font sur votre temps de travail. Vous disposez à cet effet de 12 jours par an.

SE SYNDIQUER, COMBIEN ÇA COÛTE ?

La cotisation est fixée à 1% du salaire net. **66% de son montant sont déductibles des impôts** sur le revenu (ou remboursement pour ceux qui ne sont pas imposables). Pour un salaire de 1800 euros, si la cotisation mensuelle est de 18 euros, elle ne représentera au final que 6,12 euros/mois.

COMMENT FAIRE ?

Pour se syndiquer, il suffit de remplir le **bulletin d'adhésion** (ci dessous), la **demande de prélèvement** (au verso) et de fournir un **RIB**.

NOM et PRÉNOM : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Site d'affectation et département : .....

Profession : ..... ☐ **fonctionnaire** ☐ **contractuel.le**

Salaire mensuel net avant impôts *(le montant est notifié sur la fiche de paie)* : .....

Montant de la cotisation mensuelle *(le montant est égal à 1 % du salaire net avant impôts)* : .....

A renvoyer à la CGT BnF Tolbiac T4 A2 **Une question > écrivez-nous à cgt@bnf.fr**

Mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique de Mandat (RUM) : ACRSAEAASETZT1711220000000002673210

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez UNION DES SYNDICATS PERSONNELS CGT DES AFFAIRES CULTURELLES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de UNION DES SYNDICATS PERSONNELS CGT DES AFFAIRES CULTURELLES. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Veuillez compléter les champs marqués (*) et retourner cet imprimé à votre syndicat.

Créancier

Nom : UNION DES SYNDICATS PERSONNELS CGT DES AFFAIRES CULTURELLES

Identifiant (ICS) : FR76ZZZ618666

Adresse : 1 RUE DES QUATRE FILS BAT BOISGELIN

Code postal : 75003 Ville : PARIS Pays : France

Données client débiteur

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays : France

Vos coordonnées bancaires

IBAN* : FR

Numéro identification international de compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

BIC* :

Code International d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

Type de paiement : répétitif

Signé à* : le* :

Signature* :